

Trois thématiques prioritaires pour le RMT



Les travaux du RMT bâtiments concourent globalement à l'amélioration des performances technico-économiques des élevages, en optimisant les bâtiments d'élevage afin qu'ils soient en cohérence avec les systèmes d'exploitations de demain. Ainsi, dans son programme de travail 2014-2018, le RMT a retenu **trois THEMATIQUES PRIORITAIRES**, dans lesquelles il pousse les réflexions en ne posant aucune contrainte dans l'analyse et la proposition de solutions innovantes.

En considérant que l'amélioration des conditions de travail des éleveurs et de la santé / bien-être des animaux sont des préoccupations incontournables pour les bâtiments de demain et se retrouvent donc systématiquement dans toute réflexion prospective, le RMT a défini ses trois priorités comme suit :

1. **« priorité coûts raisonnés »**, visant en premier lieu l'optimisation des coûts induits par les bâtiments, d'une part, grâce à la **maitrise des charges d'investissement et de fonctionnement liées aux bâtiments**, avec des clés d'économies financières résultant par exemple ;
 - d'un cahier des charges de construction clairement défini,
 - de choix d'implantation cohérents avec la valorisation / adaptation de l'existant,
 - d'une recherche d'optimisation des conditions de travail et fonctionnalités du bâtiment,
 - de techniques constructives rationalisées (choix et mise en œuvre des matériaux),
 - d'économies d'énergies et/ou d'opportunités de production d'énergies renouvelables.
 et d'autre part, grâce à des **économies et/ou gains de productivité** parfois difficilement chiffrables, et permis par de meilleures conditions de travail, de meilleures conditions de vie des animaux et un moindre impact sur l'environnement.

Mots clés, idées fortes (1) :

Coûts de fonctionnement - Coûts d'investissements - Energie (économie et production) - Optimisation de conception - Techniques constructives - Utilisation et fonctionnement des bâtiments

2. **« priorité environnement »**, visant en premier lieu la **maîtrise / réduction de l'impact environnemental des bâtiments d'élevage lors de leur construction et leur utilisation**. Ces bâtiments mettent l'accent sur le respect de l'environnement au sens large : paysage, préservation des ressources en quantité et qualité (eau, air, énergie, GES, matériaux de construction, ...), réduction des nuisances (bruits, odeurs), lien au territoire, adaptabilité et polyvalence avec un éventuel recyclage pour une autre utilisation, déconstruction ou réemploi en cas de réorientation des activités d'élevage. Les démarches d'écoconstruction guident les choix pour ce type de bâtiments, tant lors de leur conception/construction, que de leur fonctionnement et jusqu'à la déconstruction, et les placent nécessairement dans une logique économique.

Mots clés, idées fortes (1) :

Eco-construction, analyse du cycle de vie - Emissions gazeuses, protection de l'air - Gestion des effluents, protection de l'eau - Insertion paysagère, liens aux territoires

(1) + mots clés « conditions de travail », « performances des animaux », « santé et bien-être des animaux » = communs aux trois priorités

3. « **priorité précision** », misant sur l'**élevage de précision** appliqué aux bâtiments d'élevage par l'intégration coordonnée d'**automatismes**, de **capteurs** et de **technologies de l'information et de la communication**, pour :

- permettre de nouvelles fonctionnalités pour le pilotage de l'élevage (gestion de l'ambiance, gestion de l'alimentation) et une surveillance / visualisation automatisées à distance (individuelle ou collective des animaux),
- optimiser les performances techniques des ateliers (GMQ, IC, ...),
- améliorer les conditions de travail de l'éleveur (ergonomie, sécurité, pénibilité),
- contribuer à la modernité et à l'attractivité du métier,
- garantir le bien-être animal, la santé des animaux, la biosécurité des produits et la traçabilité des animaux, en donnant notamment des outils qui permettront des adaptations face aux incidences du changement climatique sur la conduite des élevages et l'usage des bâtiments (pour une ambiance adaptée en toutes saisons).

Le RMT bâtiments s'intéressera ici uniquement aux équipements de précision ayant une incidence directe sur la conception et/ou la construction et/ou l'organisation et/ou l'utilisation des bâtiments d'élevage, que ce soit pour l'installation même de ces équipements ou pour la gestion des informations qu'ils génèrent. Les réflexions porteront sur les équipements positionnés sur l'animal, le matériel, l'homme, le bâtiment lui-même, ou connectés aux produits issus du bâtiment (lait, œufs, déjections, ...) et qui nécessitent un aménagement spécifique au niveau du bâtiment d'élevage (ou de l'annexe).

Mots clés, idées fortes ⁽¹⁾ :

Adaptation au changement climatique - Attractivité du métier – Automatismes et capteurs - Ergonomie, sécurité en bâtiment - Pilotage des activités d'élevage en bâtiments.

Trois groupes de travail multi-filières (cheval, porcs, ruminants et volailles) animés par le RMT, ont pour objectif de proposer des **prototypes virtuels pour les bâtiments de demain**. Ces prototypes présenteront des solutions techniques relatives à la conception, à la construction, à des équipements, à des modes de fonctionnements, ... répondant chacun à l'une des trois priorités retenues.

**DATES
CLES**

2014 : lancement des groupes de travail

nov 2015 : séminaire interne 3 groupes de travail + fournisseurs-équipementiers

fév 2017 : colloque international (présentation d'une 1^{ère} version des prototypes de bâtiments)

fin 2017 : séminaire interne 3 groupes de travail + fournisseurs-équipementiers

fin 2018 : colloque national (présentation des prototypes finalisés)

Socle de base

Les réflexions et travaux conduits par le RMT sur les bâtiments de demain se placeront obligatoirement dans le cadre réglementaire en vigueur et visent l'amélioration des performances technico-économiques des élevages, avec, dans les trois priorités, une attention portée sur les conditions de travail des éleveurs et salariés et sur la santé et le bien-être des animaux. Pour chacune des 3 thématiques prioritaires, il sera alors possible d'explorer des pistes, pas nécessairement viables aujourd'hui ou dans un avenir proche, sans limite imposée par les autres thématiques. Par exemple, la rentabilité économique des bâtiments, qui oriente inmanquablement les projets de construction, sera explorée et optimisée dans le thème « priorité coûts raisonnés » (action 1.1), mais ne représentera pas (dans la réflexion prospective) une limite pour les autres thématiques.

Valorisation dans les élevages français

Dans les élevages, les bâtiments de demain résulteront de compromis émanant des trois orientations thématiques complémentaires travaillées par le RMT. Les choix reviendront au final aux porteurs de projets, pour construire ou aménager des bâtiments adaptés aux besoins de leurs exploitations et à leurs aspirations.

